

LE SABOT DE VÉNUS

LA LETTRE DU CONSERVATOIRE DES SITES NATURELS BOURGUIGNONS

N°5 AVRIL 1995

ISSN 1164-5628

**La vallée du Branlin :
l'une des dernières vallées
sauvages de l'Yonne.**



LE SABOT DE VÉNUS

N°5 - AVRIL 1995

ISSN 1164-5628

revue publiée par le :

CONSERVATOIRE DES SITES NATURELS BOURGUIGNONS

B.P. 110 - 21803 Quétigny

Tél. : 80-71-95-55 / Fax. : 80-46-51-08



Association d'intérêt général déclarée en 1986
avec des buts précis :

- Assurer la maîtrise foncière ou d'usage de tout milieu naturel bourguignon remarquable.
- Gérer les terrains ainsi maîtrisés.
- Réaliser des dossiers et des demandes de protection de sites naturels.
- Mettre à la disposition des associations et des particuliers des conseils techniques et de la documentation.
- Communiquer au public les notions de patrimoine naturel et de conservation de la nature.

Directeur de la publication :

Jean-Louis Clavier

Directeur de la rédaction :

Alain Chiffaut

Ont collaboré à la rédaction
de ce numéro :

Alain Chiffaut, Jean Charles, Bernard
Hyvernat, Eric Morhain, Thomas
Barral, Nicolas Pointecouteau.

Comité de lecture :

Jean Louis Clavier, Pierre Baccot,
Alain Desbrosse, Gilles Pacaud, Eric
Morhain, Philippe Romero,
Yves Remond.

Dessins assistés sur ordinateur :

Bruno de Bailliencourt

Maquette :

Alain Chiffaut

Mise en page :

Bernard Hyvernat et Alain Chiffaut

Flashage et photogravure : Interligne

Impression : SEMCO

Publication gratuite
destinée aux adhérents et donateurs

Reproduction autorisée en citant la source

Dépôt légal : 2ème trimestre 1995

Sommaire

La gravière des Maillys :

La nature reprend peu à peu ses droits, les premiers résultats de suivi scientifique semblant prometteurs pour l'avenir. **p. 4**



Le Konik Polski :

Ou comment entretenir naturellement les marais. **p. 9**



Premiers bilans pour le
pâturage des pelouses calcaires. **p. 13**

Editorial.....p.1

Le pâturage des pelouses
calcaires par les moutonsp.2 /3

La gravière des Maillys :
une aventure commence.....p.4 /5

Réserve Naturelle : la réfection
de l'étang Fouget.....p.6/7

Les prairies humides
de la vallée du Branlinp.8

Le Konik Polski.....p.9

Le programme 1995
de visites de nos sitesp.10

Actions de communication.....p.11

Divers & Brèvesp.12

Concours photographiquep.12

Convention avec
la Caisse d'Épargne.....p.13

**CONCOURS
PHOTO
RÉGIONAL:
NE LE
MANQUEZ
PAS!**
LIRE PAGE 12.

Notre couverture:
Aquarelle P. Vaucoulon
dessinateur naturaliste
80 55 37 31



Editorial

LA NATURE ENTRE LES MAINS DES PROFESSIONNELS ET LES VOTRES

Le Conservatoire offre un cadeau surprise à la première personne qui nous donne la définition des sigles suivants qui ont tous en commun la connaissance, la protection et le financement relatifs aux sites naturels : ZNIEFF, ZICO, ZSC, APB, RNV, RBD, PDZR, PDE, TDENS, pour ne citer que ceux-là.

En quelque dix ans, l'activité de protection de la nature s'est, en effet, enrichie d'inventaires précis, de programmes (au niveau de l'Europe, de l'Etat, des Conseils Régionaux, de certains Conseils Généraux) et d'instruments financiers nouveaux.

Bien entendu, le Conservatoire nage comme un poisson dans l'eau dans tout cet arsenal et c'est une des raisons de son succès.

Mais il y a un danger : celui de réserver cette activité à des spécialistes, comme les permanents du Conservatoire, seuls détenteurs des clés techniques et financières.

Notre Conseil d'Administration a récemment décidé que chaque administrateur prendrait en charge un dossier, en co-pilotage avec les permanents, de façon à éviter un éloignement grandissant entre professionnels et bénévoles.

Vous non plus, ne vous laissez pas dépasser par cette technicité : vous avez votre place dans la protection de notre patrimoine naturel, en agissant d'une manière simple.

Tout d'abord, votre soutien massif nous reconforte avec vos cotisations de plus en plus nombreuses, vos dons pour les acquisitions, vos contributions en tant que conservateurs bénévoles... Cela témoigne d'une communauté de vues et du besoin d'une structure comme la nôtre en Bourgogne.



Mais, vous pouvez également agir à votre niveau, et autour de chez vous : le Conseil de l'Europe vous y invite cette année, déclarée "année européenne de la conservation de la nature", sachant qu'elle vise la nature ordinaire. Pas celle des parcs, des réserves et autres sites prestigieux déjà protégés, mais celle qui fait votre cadre de vie. Vous reconnaîtrez les actions menées dans ce cadre par le logo ci-contre.

Alors, cette année, faites un geste pour une haie, un ruisseau, un arbre... Multipliées par vous tous, vos actions dépasseront peut-être celles des professionnels de la nature!

Alain Chiffaut

Pâturage des pelouses par les moutons :



Un an après le lancement de notre opération "retour des moutons" sur les pelouses calcaires de la Côte de Dijon à Beaune, nous vous proposons un premier bilan.

1994 : Les péripéties d'un berger...

L'année 1994 a constitué une année de démarrage, d'abord parce que le troupeau est arrivé fin février et qu'ensuite, il subsistait encore des incertitudes (accords des mairies, lieu d'agnelage, vitesse de pâturage sur de vieilles pelouses abandonnées,...). C'est pourquoi, le troupeau est resté sur le site de Nantoux jusqu'au 15 juillet, date à laquelle les derniers agneaux pouvaient se déplacer. Ensuite, le troupeau, grossi par les naissances à plus de 800 bêtes, a gravi la colline d'en face pour brouter la pelouse de Pommard jusqu'à mi-août. Des problèmes techniques ont empêché le berger de conduire son cheptel sur la pelouse suivante à Vosne-Romanée et il est revenu sur Nantoux jusqu'au 15 septembre, puis a gagné nos prairies d'Ouroux/Saône par camion. Là, encore, quelques difficultés attendaient le berger car toutes les parcelles n'avaient pu bénéficier de la fauche en juillet (l'acquisition a été faite à cette date) et la repousse d'herbe tendre était donc insuffisante.

D'où un retour début décembre sur des jachères de la Côte et sur la pelouse de Vosne-Romanée où les chasseurs et le Conseil Municipal avaient donné une autorisation exceptionnelle. Nous les en remercions.

Concernant les accords avec les communes, nous regrettons de n'avoir pas réussi à convaincre les conseils municipaux de Nuits-Saint-Georges, Fixin et Chambolle-Musigny qui préfèrent attendre que cette expérience fasse ses preuves. Ces preuves sont d'ordre économique et le berger n'a pas connu de problèmes particuliers avec la vente de la laine, des agneaux et l'obtention des primes.



L'agnelage se déroule au printemps sur la pelouse de Nantoux.

Pour 1995 et l'avenir...

En 1995, cela devrait mieux se dérouler, avec toujours la période de l'agnelage à Nantoux, puis vers début juin un transport à Couchey et un parcours en redescendant la Côte jusqu'à Pommard. Début septembre, les prairies d'Ouroux seront plus accueillantes car nous avons trouvé des exploitants locaux qui assureront la fauche de nos 80 ha en juillet. De plus, le Conservatoire met à la disposition du berger un assistant en la personne de Laurent Bourtourault, en service civil au Conservatoire.

Sur le plan scientifique, enfin, le protocole a débuté avec des placettes de suivi floristique situées hors et dans les zones de pâturage ; le relevé des papillons, des orthoptères (criquets et sauterelles) et des oiseaux complète les données qui seront toutes traitées statistiquement au bout de trois ans. L'ONF réalise également un suivi complémentaire par la méthode des transects de végétation. Les 10 et 11 mars, a eu lieu une séance de travail à la Maison des Hautes Côtes entre les conservatoires qui suivent la même méthode de travail. Cette expérience est donc, répétons-le, très suivie sur le plan technique et scientifique. ■

Alain Chiffaut

calcaires de la Côte premiers bilans...

Le pâturage des pelouses calcaires de la Côte par les moutons a suscité beaucoup d'intérêt. En effet, de nombreux médias ont relaté cette nouvelle expérience de gestion de ces milieux particuliers et oubliés.

Vous avez peut-être eu connaissance de ces reportages sur France 3 Bourgogne ou dans le Bien Public et même dans certaines revues nationales spécialisées (Combat Nature, Décision Environnement, Terre de Bourgogne, France Agricole, Le Journal des Communes, Wapiti, Science et Nature et bien d'autres).

Si vous souhaitez obtenir le dossier de presse et la revue de presse concernant cette opération, n'hésitez pas à nous les demander.

Le troupeau de moutons sur la pelouse de Vosne Romanée. Les animaux circulent entre les arbustes en broutant l'herbe d'une manière extensive ; le berger les fait pâturer plus longtemps dans les parties plus denses et sur les tâches de Brachypode.

Le parrainage de brebis : un franc succès !

Cette opération a donné lieu à une campagne de communication fondée sur le parrainage de brebis. L'objectif est d'expliquer aux marraines et aux parrains que la présence de moutons sur les pelouses calcaires permet de conserver leurs intérêts paysager et biologique. Le pâturage est donc un moyen d'action indirect et indispensable pour préserver les pelouses calcaires.

Plus de 120 brebis ont déjà trouvé une marraine ou un parrain, surtout des enfants de nos adhérents, mais aussi tous les enfants d'une classe de Dijon. Félicitations!

300 brebis attendent encore d'être parrainées. Le principe du parrainage est expliqué dans l'encadré ci-contre. Les gains sont exclusivement réservés à

cette action de pâturage, car nous aidons le berger en finançant les transports du troupeau en camion et en débroussaillant les zones de pelouses très envahies par les épines noires.

Nous vous signalons que le Conservatoire invitera les parrains actuels (et futurs) à venir découvrir les pelouses calcaires en fleur et rencontrer leur brebi filleule. Cette manifestation est prévue au cours de la deuxième quinzaine de mai. Cette journée sur le terrain permettra d'expliquer concrètement l'intérêt biologique des pelouses calcaires, le rôle bénéfique des moutons et le travail du berger. ■

Bernard Hyvernât

PARRAINEZ UN MOUTON !

En parrainant une brebis, vous participerez activement à la préservation de 3000 m² de pelouses calcaires (ce qui représente la moitié d'un terrain de football).

En effet, l'action du pâturage extensif des pelouses calcaires par les moutons permet de préserver les plantes caractéristiques de ces milieux : les Orchidées, l'Inule des montagnes, l'Hélianthème des Apennins, ..., ainsi qu'un paysage original.

Si vous voulez participer à cette action de conservation des pelouses calcaires vous pouvez, vous-même ou vos enfants, parrainer une brebis en versant 100 F ou plus par an.

Vous recevrez un dossier de parrainage, avec des informations sur les friches calcaires, sa flore et sa faune, sur le berger et son troupeau, et, bien sûr, la photo et le nom de la brebis "filleule".

Tous les ans, vous recevrez des nouvelles du troupeau, des friches parcourues dans l'année et de l'évolution du milieu.

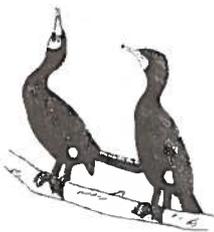
Pour obtenir une fiche de parrainage, contactez-nous au Conservatoire (80.71.95.55).



A. Chiffaut



Le plan d'eau des Mailly :



La Société des Autoroutes Paris-Rhin-Rhône (S.A.P.R.R.) a cédé le plan d'eau au Conseil Général de Côte d'Or qui assurera la gestion du site en collaboration avec le Conservatoire.

Février 1993 : nous vous avons fait état de l'avancée des travaux concernant l'exploitation et les aménagements de la gravière des Mailly. Depuis cette date, nombre d'évènements ont eu lieu et nous pouvons dire aujourd'hui que la gravière est destinée entièrement à la faune et à la flore.

Un retour sur les faits

C'est en août 1992 que les premiers engins ont commencé le décapage des terrains sur le site de Molissard sur la commune des Mailly en Côte d'Or. L'exploitation démarrait avec un principe innovant : une extraction à sec grâce à la mise en place d'une voile semi-perméable sur tout le périmètre du site. De ce fait l'extraction à proprement parler dura à peine un an. Dans le même temps, sous la maîtrise d'oeuvre de Scétauroute et du Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons, les entreprises réalisaient des aménagements écologiques conformes aux prescriptions de la Cellule d'Application en Ecologie.

Des hauts-fonds, des banquettes, une île et même des mares et des chenaux ont été réalisés pour attirer les oiseaux mais aussi les amphibiens, les insectes aquatiques, les poissons et les plantes. Sur une surface de 30 hectares, la gravière prenait un nouveau visage à la fin des travaux, en octobre 1993 : elle avait l'allure d'un étang vide. En effet, le voile mis en place au début des travaux avait tenu son rôle, celui d'éviter toute pénétration de la nappe phréatique dans l'excavation.

En septembre 1993, les premiers coups de pelle eurent finalement raison de ce voile et la remise en eau de la gravière put commencer. Les inondations de janvier 1994 donnèrent un sérieux coup de pouce au remplissage de la gravière ; la buse, qui fait le lien entre la gravière et le fossé qui rejoint la Saône, a permis le passage de l'eau, mais aussi de graines, d'invertébrés aquatiques et surtout de poissons.

notée sur le plan d'eau des Mailly dès la première année. Parmi celles-ci, nous avons observé les Fuligules milouins et morillons, le Canard colvert, le Grèbe huppé, le Petit Gravelot et même des espèces plus prestigieuses comme l'Echasse blanche, le Tadorne de Belon, le Canard siffleur, le Balbuzard pêcheur, la Nette rousse. En octobre 1994, la Fédération de la Pêche apporta sa contribution au suivi en inventoriant les poissons du plan d'eau et ce fut

La gravière, après sa remise en eau. On distingue l'île centrale, un hautfond et une presqu'île, des pentes douces comme en bas à droite. En haut, à gauche, une zone de mares. En haut, à droite, une plateforme qui servira pour l'installation d'un observatoire d'oiseaux.



S. Delmas - Scétauroute

La gravière examinée à la loupe

A partir de ce moment, la gravière était remplie et son évolution vers un milieu naturel pouvait commencer. Le Conservatoire démarra les opérations de suivi des oiseaux, des paramètres physico-chimiques de l'eau, des amphibiens, des insectes aquatiques et des plantes qui colonisent le site.

Pas moins d'une soixantaine d'espèces d'oiseaux a pu être

une véritable surprise de constater une colonisation aussi rapide et importante par les gardons, les tanches, les brochets, les carpes... mais aussi malheureusement par les poissons-chats. Près des deux-tiers des poissons capturés étaient représentés par des poissons-chats. Leur capacité de colonisation et leur formidable potentialité de reproduction laissent présager un envahissement par cette espèce. Heureusement les crues de janvier 1995 ont sans doute amené de nouvelles espèces de poissons de la Saône.

«L'affaire des Cormorans»

Force est de constater que certaines espèces ne sont pas toujours souhaitées. Le Poisson-Chat, espèce introduite en Europe au siècle dernier par les pêcheurs, en est un bel exemple. Pour d'autres espèces, les avis sont partagés. La présence de l'île et de ses arbres a permis aux cormorans de trouver sur le plan d'eau un dortoir d'une belle taille. En hiver 1994/95, 400 à 500 individus étaient comptabilisés sur les arbres de l'île. Ces cormorans suscitent depuis quelques années des réactions vives, car leur effectif en hivernage a beaucoup augmenté et ils sont considérés comme des envahisseurs peu désirables pour la pêche. Ils sont capables, en effet, de pêcher en groupe organisé et de consommer un grand nombre de poissons. Les réactions des pêcheurs locaux nous ont conduit à expliquer le statut des cormorans, qui ne peuvent être détruits que sur décision préfectorale et lorsqu'ils menacent l'économie piscicole (étangs de production). Ce n'est pas le cas de la gravière des Mailly, ni de la Saône proche, où il faudra apprendre à vivre avec ce pêcheur qui retrouve ses effectifs d'antan, tout comme le Héron cendré, la Buse... Le Grand cormoran n'est bien visible qu'en hiver ; il se reproduit dans le nord de l'Europe.

une aventure commence...

La cession de la gravière au Conseil Général et sa gestion

Le 31 janvier 1995, un colloque organisé par la Société des Autoroutes Paris-Rhin-Rhône réunissait des spécialistes de la réhabilitation des carrières et les aménageurs. Au cours de ce colloque, le Président du Conseil Général de la Côte d'Or et le Président de la Société des Autoroutes Paris-Rhin-Rhône ont signé tour à tour l'acte de cession du plan d'eau des Mailllys au département, pour le franc symbolique.

Le Conseil Général de Côte d'Or a choisi le Conservatoire comme gestionnaire pour suivre et gérer ce site. Des partenaires comme la Cellule d'Application en Ecologie, le Laboratoire d'Ecologie de l'Université de Bourgogne et la Fédération départementale de la pêche s'associeront au projet pour des interventions ponctuelles. Il s'agit d'un véritable pari sur le retour de la nature qui devrait reprendre ses droits grâce aux réaménagements effectués pour elle. Pendant 10 ans, les spécialistes du Conservatoire suivront de près l'évolution et la colonisation du plan d'eau selon un plan de gestion rigoureux. ■

Eric Morhain



A. Chiffaut

Messieurs Louis de BROISSIA, Président du Conseil Général de Côte d'Or et Jean-Antoine WINGHART, Président de la SAPRR signant l'acte de cession de la gravière des Mailllys en réserve écologique.

Une aventure nouvelle pour les écoliers

L'impressionnante colonisation par les oiseaux et les poissons du plan d'eau montre d'ores et déjà le devenir de la gravière et l'intérêt de faire partager cette aventure. Et qui serait le plus à même de découvrir ces richesses si ce ne sont les enfants de l'école primaire des Mailllys ?

Dès 1994, un programme de sensibilisation à la nature a été mis en place, comprenant : des sorties de découverte et d'observation sur le site, la conception et la réalisation d'un «Mini-guide des Oiseaux de la Gravière des Mailllys» et enfin la création d'une pièce de théâtre écrite et jouée par les enfants des Mailllys. En 1995, le projet s'orientera vers la réalisation d'une plaquette relative à la vie de la gravière qui s'intitulera : «La gazette de la Gravière des Mailllys».

Le Conservatoire a conçu et réalisé un film pédagogique sur la gravière des Mailllys : «De la Gravière... à la Réserve!», avec le concours de la SAPRR. La cassette présente les différentes étapes de l'histoire de ce plan d'eau réaménagé pour une vocation écologique. Elle constituera un support pédagogique lorsque nous recevrons des classes. Elle peut être utilisée par les enseignants dans le cadre de leurs cours en biologie (en vente au Conservatoire au prix de 75 F franco de port).

Ces premiers résultats nous encouragent à développer une vocation également pédagogique de ce site. Outre les enfants des Mailllys, il est prévu d'accueillir les scolaires de la région du val de Saône et de Dijon, ainsi que les adultes.

Pour cela il faut se donner des moyens, et un local d'accueil d'envergure sera prévu. Il per-



Les enfants des Mailllys observent les premiers oiseaux visiteurs de la réserve.

mettra de faire l'observations des oiseaux, d'informer le public sur la faune et la flore de la gravière, ou tout simplement d'abriter nos chères têtes blondes les jours de pluie.

D'ici là, laissons les canards se toiletter sur les rives du plan d'eau sous les premiers rayons matinaux du soleil de printemps. ■

Bernard Hyvernac

Le Fuligule morillon, l'un des premiers visiteurs observés sur la gravière.



B. Hyvernac

Le coin des branchés

Oiseaux

3 espèces nicheuses en 1994 :

- Petit gravelot
- Cygne tuberculé
- Canard colvert

Oiseaux de passage :

- Bâbulard pêcheur
- Échasse blanche
- Guillette moustac
- Guillette noire
- Pluvier argenté
- Tadame de Belon
- Chevalier guignette
- Chevalier cul blanc
- Chevalier aboyeur
- Bécasseau minute
- Bécasseau variable
- Sarcelle d'été
- Sarcelle d'hiver
- Canard souchet
- Canard siffleur
- Nette rousse
- Fuligule morillon
- Fuligule milouin

Plantes

Pas d'espèce protégée par la loi (pour l'instant), ni rare, mais quelques espèces de plantes pionnières :

- Petite linore
- Erythraée petite centaurée
- Gypsophile des moissons
- Linore élatine
- Muflier des champs
- Linore batarde



La réfection de l'étang



Contact :
Réserve Naturelle
de "La Truchère-Ratenelle"
Le Bourg 71290 RATENELLE
Tél. & Fax. : 85.40.80.27

Le Conservateur et son équipe se tiennent à votre disposition pour diverses informations (visites, rendez-vous...).

"Lundi 13 février 1995, comptage des oiseaux d'eau : enfin ils sont là : canards, sarcelles, fuligules, foulques et grèbes sont de retour. Au bout d'un an et demi d'absence ils retrouvent leur domaine aquatique. Que de changement depuis l'hiver 1993 ! Mais le résultat est étonnant, les oiseaux apprécient, les hommes aussi..."

Depuis ces dernières années, on assistait sur l'étang Fouget de la Réserve Naturelle de la Truchère - Ratenelle à une lente progression des carex, du saule puis de l'aulne au détriment de sa surface en eau libre (1,5 ha sur 16 au total) et donc de sa diversité biologique. A ce constat, s'ajoutaient des problèmes d'étanchéité des ouvrages (digue, vidange...) et une demande pressante et légitime de la commune de Ratenelle

qui désirait retrouver l'ancien aspect de son étang. Il était temps d'intervenir...

Ce fut chose faite, à l'initiative du Conservatoire, en accord avec la municipalité de Ratenelle et après les autorisations administratives obligatoires sur une Réserve Naturelle.

Ces procédures ont duré un an et demi : étude préalable sur l'impact des travaux, délibérations du Conseil Municipal, avis de la Commission des Sites, avis du Conseil National de la Protection de la Nature (qui a dépêché sur place un éminent botaniste, Monsieur Bournérias)... et enfin accord du Ministre de l'Environnement. Entre temps, un différend a opposé le Conservatoire et le Conseil Municipal sur la surface d'eau libre à regagner. Après plusieurs négociations, nous

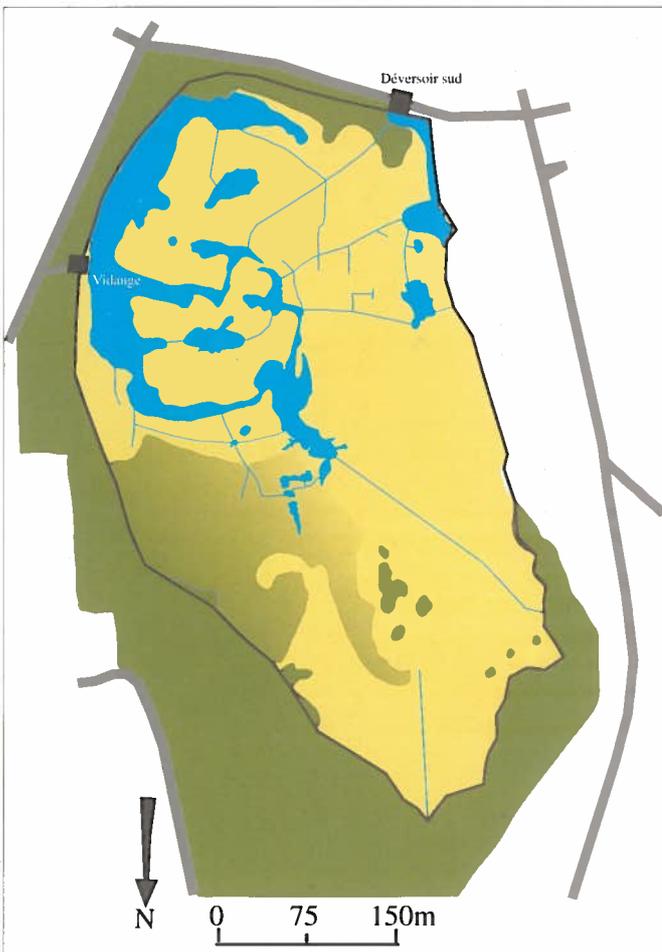
nous sommes entendus sur un curage de 3,5 ha de façon à obtenir 5 ha d'eau libre en fin de travaux.



Trèfle d'eau
(Dessin P. Michelet)

Le début des travaux

Ces derniers ont commencé en août 1994, après un avant-projet détaillé fourni par le Conservatoire et un appel d'offre qui a profité à l'entreprise Jacquemet. Les travaux suivants ont été réalisés en 3 mois : le déboisement de la saulaie-aulnaie sur un hectare par l'équipe technique du Conservatoire, le curage de l'étang avec une pelle de marais (nettoyage de la végétation, curage des sédiments, création de deux îles avec les sédiments), la consolidation de la digue et du déversoir et la reconstruction de l'ouvrage de vidange.



L'état initial de l'Etang Fouget fait apparaître que la surface en eau avait reculé devant la progression du marais à grands carex (jaune) et du bois (vert). Cet état initial était déjà ancien, notamment au moment de la création de la Réserve. Cependant, les scientifiques et l'administration ont admis qu'il fallait limiter l'atterrissement naturel de l'étang afin de préserver sa biodiversité.

Première phase:
enlèvement des arbres et dessouchage avec une pelle mécanique.



R. Gamelon

Seconde phase:
enlèvement des touradons de carex au bulldozer de marais, et brûlis.



R. Gamelon



Fouget : quel chantier !

Désormais l'évolution de l'étang vers l'atterrissement naturel est stoppée et la capacité d'accueil pour les oiseaux aquatiques se voit nettement améliorée. Il reste suffisamment de surface marécageuse pour la flore rare du site, notamment la grande prairie flottante de trèfle d'eau n'a pas été touchée. La surface d'eau libre devrait se coloniser partiellement par le nénuphar jaune ou le nymphéa blanc car la profondeur n'est pas importante.

Ces travaux ont coûté plus de 400 000 F, financés par le Ministère de l'Environnement, le Conseil Général de Saône et Loire et l'entreprise EDF. Cette dernière est intervenue dans le cadre de la réfection de la ligne à haute tension qui traverse la partie de l'étang qui a été curée.

Des aménagements pédagogiques

Dans le même temps, le Conservatoire proposait la mise en place d'un parcours de découverte destiné à un large public. Ainsi, tout en garantissant le respect du milieu naturel et une information de qualité, un observatoire de faune et un sentier botanique sur pilotis furent édifiés par l'équipe technique du Conservatoire dans le secteur non touché par les travaux. Ils permettent désormais de s'initier à l'observation des oiseaux et à



A. Chiffaut

L'inauguration des aménagements d'accueil du public sur l'étang Fouget : un poste d'observation des oiseaux et un ponton sur pilotis pour pénétrer dans la végétation palustre sont à votre disposition pour le regard, la vidéo ou le dessin...

la reconnaissance de la flore caractéristique de l'étang. Le même dispositif d'information est prévu pour expliquer la dune et la tourbière.

Ces équipements ont été financés par le Ministère de l'Environnement, la Fondation EDF, les fonds CEE FEOGA dans le cadre du Programme de développement de la Bresse. Après les dernières retouches dans l'aménagement écologique de l'étang (revégétalisation de la digue, aire de stationnement pour l'accueil du public), l'étang Fouget sera prêt pour aborder la saison d'animation printemps-été 1995. ■

Nicolas Pointecouteau

Troisième phase :
décapage de 80 cm de sédiments
sableux repoussés en îles et en digue.



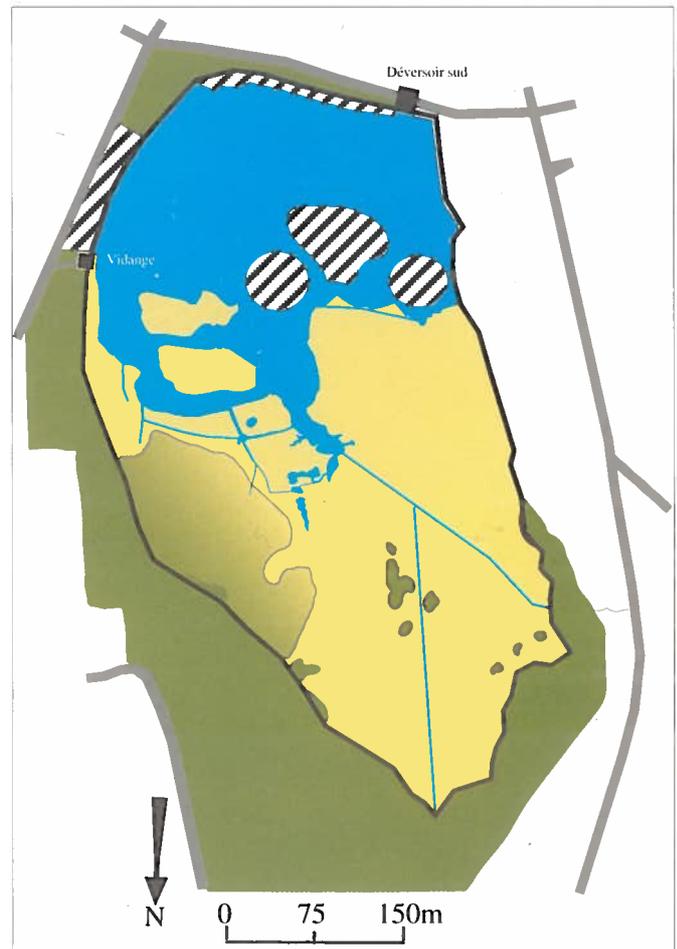
R. Camelon

Dernière phase :
changement du vieil ouvrage de vidange
et remise en eau.



B. Hyvemat

L'étang Fouget après les travaux : 3,5 ha ont été curés, ce qui ramène la surface totale en eau à 5 ha. Les sédiments, essentiellement sableux, retirés lors du curage, ont été utilisés pour réaliser des îles qui offriront aux oiseaux de nouveaux biotopes ; le reste a été étalé pour renforcer les digues.



S. Thiery

Des prairies humides du Branlin à préserver



Un des paysages végétaux de la vallée du Branlin : ici, à Mézilles, une cariçaie en touradons que le Conservatoire acquiert cette année.

Située à l'ouest de Toucy, au cœur de la Puisaye, la vallée du Branlin reste une des rares vallées humides encore intactes du département de l'Yonne. Orienté du Sud vers le Nord, le Branlin, alimenté par les eaux résiduelles du plateau de Forterre, prend sa source au Sud de la commune de Saints-en-Puisaye à une altitude de 285 mètres et s'en va rejoindre l'Ouanne après avoir traversé les communes de Mézilles et de Tannerre-en-Puisaye.

A. Chiffaut

Une vallée humide

Le cours supérieur du Branlin, de sa source à Mézilles, s'écoule sur un sol argileux (argiles et marnes du Crétacé) avec une faible déclivité. La rivière se démultiplie en plusieurs bras et il en résulte la formation de prairies humides, inondées en hiver et riches d'une végétation palustre. Autrefois toutes ces prairies fortement morcelées étaient pâturées ou fauchées, les joncs et les carex servant de litière pour le bétail. Aujourd'hui, par manque d'entretien, beaucoup de ces prairies se sont boisées et sont devenues des aulnaies denses. On y trouve encore des petites parcelles qui recèlent des trésors botaniques comme la Gentiane pneumonanthe ou la Potentille des marais.

Sur une partie tourbeuse, parmi les sphaignes et les touradons de molinie, une aulnaie à Osmonde royale s'est installée, cette dernière espèce est une fougère rare et protégée en Bourgogne.

Plus en aval, le Branlin prend l'aspect d'une rivière tranquille. Le profil de la vallée est plus accentué et sur chaque versant alternent les prairies en fond de vallée et les cultures sur les buttes.

L'intérêt de cette vallée réside également dans la qualité de ses paysages. N'ayant pas encore été trop atteint par le remembrement, le bocage possède un maillage continu avec des haies fruitières et de nombreuses

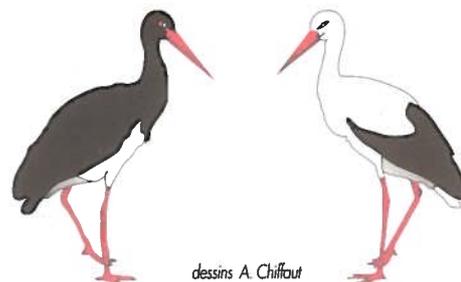
trognes. Ce milieu est propice à la Huppe, à la Pie-grièche écorcheur et la Pie-grièche à tête rousse. La présence régulière de cigognes blanches et de cigognes noires est notée par la L.P.O. Yonne (ancien GODY), sans preuve de nidification, pour l'instant.

Cependant la vallée du Branlin n'est pas à l'abri des menaces. En 1991, un projet de barrage, pour constituer un réservoir en eau potable et pour l'irrigation, prévoyait de noyer une partie de cette vallée. Ce projet est, pour l'instant, annulé.

Le Conservatoire au secours de ces prairies humides.

Les prairies humides sont convoitées pour les plantations de peupliers et la culture du maïs. Depuis quelques années on assiste également à une multiplication de petits plans d'eau pour la pêche de loisir, pas toujours en conformité avec la législation. C'est afin de protéger et de préserver le caractère particulier de cette vallée que le Conservatoire procède à des acquisitions avec le concours de la SAFER qui rassemble des parcelles de prairies dispersées. 20 ha répartis en 5 lots seront acquis cette année : on y trouve des cariçaies, de jeunes saulaies, de vieilles aulnaies, des prés de pâture, ainsi que les rives de Branlin. Le tout regroupe une grande diversité de paysages, de flore, d'oiseaux et d'insectes. ■

Thomas Barral



dessins A. Chiffaut

La Cigogne blanche, à droite, et la Cigogne noire, à gauche, effectuent un retour timide mais régulier en France. Elle sont observées régulièrement dans le secteur du Branlin lors de la migration, pendant laquelle elles ont besoin de prairies humides pour se nourrir et de zones tranquilles.

Le Konik Polski ou «Petit Cheval Polonais»

Depuis 2 ans, le Conservatoire utilise des chevaux pour gérer et entretenir les marais de Lignerolles et de Cussey-les-Forges ainsi que l'étang de Villers-Rotin. Son choix s'est porté sur une race peu connue, le Konik Polski. Aux qualités zoologiques de cette race s'ajoute un intérêt historique : c'est le plus proche parent du Tarpan, le cheval sauvage européen, aujourd'hui disparu.

Le Konik Polski

Le Petit Cheval Polonais est une race d'Europe centrale, née à la limite des mondes germaniques et slaves, dans une région marécageuse et forestière, frontalière avec la Biélorussie, la Puszcza de Bialowieska. Là, les derniers bisons ont survécu avec difficulté, les aurochs ont disparu ainsi que les derniers chevaux sauvages, les Tarpan des forêts.

Histoire des chevaux sauvages

Les chevaux actuels sont l'aboutissement d'une évolution qui a duré 60 millions d'années environ.

Pour certains auteurs, il n'y a pas de doute que les chevaux sauvages, dessinés sur les parois des grottes au paléolithique, relèvent d'un type commun qui a donné le Tarpan, qui était chassé à Solutré, par exemple, et le cheval de Przewalski, sauvé de justesse

(une dizaine est élevée par le WWF dans les Causses, en vue d'une ré-introduction en Asie). Le Tarpan a été la souche des races domestiques dont les Konik seraient, génétiquement, les moins modifiés.

La domestication

La domestication du cheval remonte à 3000 ans avant JC bien après celle du chien, de la chèvre et du bœuf, et a été réalisée dans les plaines du Sud de la Russie. Pour l'archéologue Sandor Bököni, qui a étudié le site de Déreivka (sur le Dniepr), «il ne fait aucun doute que c'est bien du Tarpan que descendent les chevaux domestiques européens.»

Actuellement plusieurs haras nationaux polonais poursuivent leur élevage conservatoire du Konik. Seuls sont reconnus comme véritables Konik, les sujets issus de ces haras.

En France, l'Association Française du Konik Polski * continue ce travail et suit les sujets présents sur notre territoire, soit une quarantaine d'individus environ.

Si le Konik n'est pas le véritable Tarpan au sens génétique, il en a conservé la forme et certaines de ses qualités comme la rusticité, la sobriété et l'endurance. Ce sont les raisons pour lesquelles il a été choisi par certains Conservatoires pour entretenir les milieux difficiles: marais de Pagny-sur-Meuse en Lorraine, étang de Brenne... En Hollande, les 5600 ha de polders de Flavoland sont entretenus par des

Konik. Nos deux premiers individus

A. Chiffaut



Un des trois Konik installés dans la roselière de Cussey-les-Forges : en six mois, leur «travail» est déjà visible (éclaircies dans les roseaux et écorçage de saules).

sont issus de ce site hollandais (Glaske) et du zoo de Haye, en Lorraine (Lulek). Les 9 suivants, arrivés en juin 94, viennent directement des haras agréés de Pologne. Il est encore trop tôt pour dresser un bilan de leur action sur les formations végétales, mais les premiers résultats sont encourageants. Il faut cependant suivre étroitement les troupeaux pour les traitements et vaccinations, la complémentation hivernale, mais aussi sur la rotation de pâturage de façon à ce qu'ils ne sur-pâturent pas certaines parties plus appétentes. ■

Thomas Barral

* Association Française du Konik Polski (Michel AUBERT) - 171 bis Av du Général Leclerc - 54 220 - Malzeville

Description:

Taille : 1,35 m au garrot.
Poids : 380 kg à 420 kg adulte (4ème année).

Robe : gris souris avec une raie mulassière noire sur le dos, pelage clair en hiver.

Crinière : courte et dressée.
Chanferin : busqué.

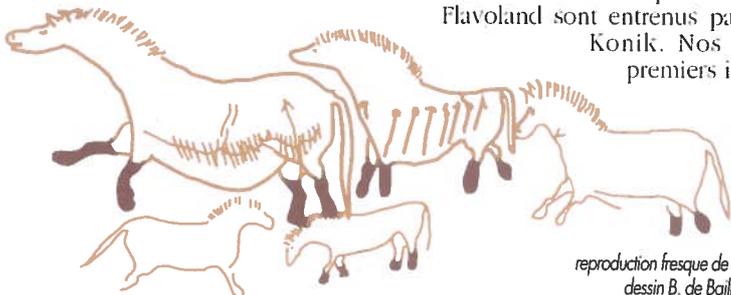
L'étalon a une encolure plus forte et plus courbée que la jument.



Les chevaux Konik Polski du Conservatoire interviennent actuellement sur trois sites :

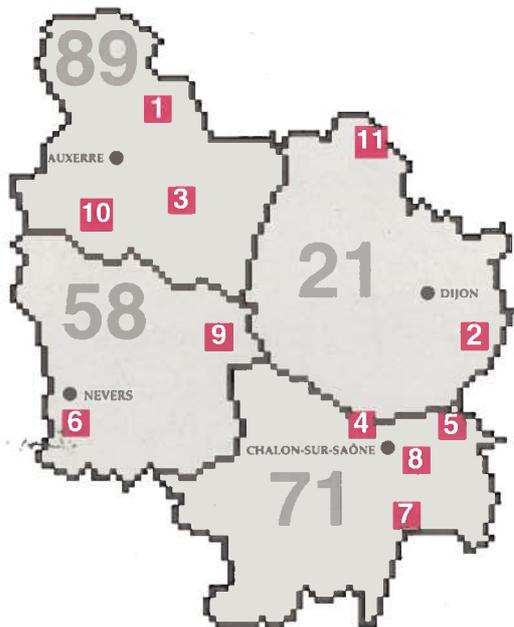
- le Marais de Lignerolles : Lulek (étalon), Glaske, Pantera, Hanna, Gerania, et une naissance en mars 95 non encore baptisée. Cet hiver, une jument est morte suite à une infection de vers contractés à son départ de Pologne et malgré nos traitements.
- le Marais de Cussey-les-Forges : Niebo (étalon), Hawana et Mirta.
- l'Étang de Villers-Rotin : Dar (étalon), Grilo.

D'autres sites sont à l'étude pour leur ouverture éventuelle à ce type de pâturage, les naissances issues de notre troupeau devant suffire pour nos besoins à venir.



reproduction fresque de Lascaux
dessin B. de Baillencourt

LES SITES NATURELS DU CONSERVATOIRE VOUS OUVRENT LEUR PORTE



MODALITÉS :

- * Sorties réservées aux adhérents
- * Réservation: par téléphone.
- * Clôture des inscriptions: 1 semaine avant la sortie.
- * Nombre de personnes limité: 15 à 20 (les premiers inscrits).
- * Repas: Pique-nique ou restaurant à la charge des participants.
- * Sorties assurées (MAIF).
- * Prévoir le matériel préconisé.



À l'écoute du guide-animateur (ph. P. Héraud)

«J'ai suivi tout votre programme de sorties en 1994 qui a remporté un vif succès : un minimum de 10 personnes était présent à chaque visite.

Outre la connaissance des sites gérés par le Conservatoire, cela a permis de nous rencontrer d'une manière conviviale et sympathique. Que l'on soit néophyte ou passionné, avec l'aide d'un(e) «spécialiste» tout est devenu très lumineux.» (Témoignage de Philippe Héraud).

Et pour ceux qui n'auraient pas eu le temps de tout faire, la Bourgogne étant une grande et belle région, l'année 1995 est là pour en assurer la continuité, pour le plus grand plaisir de tous.

SITES (Réservation)	THÈMES	CONTENU	DATES HORAIRES	RENDEZ-VOUS	MATÉRIEL	REPAS
1 LAC DE BAS-REBOURSEAUX (86-73-46-83 ou 80-71-95-55)		Historique du plan d'eau, aménagement de gravière, Oiseaux d'eau.	Samedi 29 avril 14 h - 18 h	Place de la Mairie, Face à l'église, à Vergigny.		
2 GRAVIÈRE des MAILLYS & VAL DE SAÔNE (80-71-95-55)		Oiseaux d'eau, flore des prairies inondables, aménagement et gestion.	Dimanche 7 mai 9h - 17h	Devant l'église, aux Maillys.		
3 RÉSERVE NATURELLE BOIS DU PARC (86-73-46-83 ou 80-71-95-55)		Flore méridionale, massif récifal fossile (corallien).	Dimanche 14 mai 9h - 17h	Devant l'église, Mailly-le-Château.		
4 MONTAGNE DES 3 CROIX (80-71-95-55)		Pelouses calcaires à orchidées et flore méridionale.	Dimanche 21 mai 14h - 18h	Mairie, Velars-sur-Ouche.		
5 LA BASSE VALLÉE DU DOUBS (85-48-41-37 ou 80-71-95-55)		Oiseaux d'eau, zones humides.	Dimanche 28 mai 9h - 17h	Devant l'église, à Charette.		
6 LA LOIRE (80-71-95-55)		Oiseaux d'eau, dynamique fluviale, îles boisées Promenade en gabare.	Dimanche 11 juin 14h - 18h	Parking, Mairie de Pouilly.		
7 RÉSERVE NATURELLE TRUCHÈRE-RATENELLE (85-40-80-27 ou 80-71-95-55)		Dunes de sable, tourbière, étang, Avifaune.	Dimanche 18 juin 9h - 17h	Mairie, La Truchère.		
8 PRAIRIES INONDABLES D'OUROUX-SUR-SAÔNE ET BRAS-MORT DE L'ÎLE CHAUMETTE (80-71-95-55)		Oiseaux : Courlis, Râle des genêts. Flore des prairies humides et aquatiques, bocage.	Dimanche 25 juin 9h - 17h	Parking, Mairie d'Ouroux-sur-Saône.		
9 TOURBIÈRES DU MORVAN (86-78-70-16 ou 80-71-95-55)		Origine et évolution des tourbières, Végétation.	Samedi 1 juillet 14h - 18h	Maison du Parc (P.N.R.), Saint-Brisson		
10 GATINES DE TREIGNY ET MILIEUX NATURELS DE PUISAYE (86-46-55-27 ou 80-71-95-55)		Landes à bruyère, ajoncs... Flore des prairies.	Dimanche 9 juillet 12h - 18h	Mairie, St-Sauveur-en-Puisaye.		
11 MARAIS CALCAIRES: CONOIS & LIGNEROLLES (80-71-95-55)		Flore à caractère montagnard : gestion par les chevaux.	Dimanche 10 Septembre 9h - 17h	Parking de l'église, Recey-sur-Ource.		

Tourisme de site

Un premier bilan concernant les aménagements d'accueil du public sur le «Marais du Cônois» (21) est très encourageant. En effet, ce site a été découvert par plus de 300 visiteurs d'origines diverses : population locale, établissements scolaires du Châtillonnais, nombreux touristes et vacanciers, etc.



B. Hyvernac

À la découverte du marais du Cônois.

A partir de juin, le site d'Ouroux-sur-Saône (71) sera également aménagé pour l'accueil du public. Vous pourrez parcourir un sentier d'interprétation au cœur des prairies inondables et accéder à un observatoire de faune.

«1000 défis pour ma planète» et «le Club des Fouines»

L'opération nationale «1000 défis pour ma planète» est reconduite pour 1994-1995. Souvenez-vous en 1993-1994, le Conservatoire était «Parrain Technique» dans le projet «Les 4 Fouines à la recherche de leur paysage». Par la suite, ces 4 enfants ont décidé de monter un «Club C.P.N. (Connaître et Protéger la Nature) des Fouines» où d'autres enfants les ont déjà rejoints. Le club (encadré par le Conservatoire) a donc déposé un projet *1000 défis* pour cette année et qui s'intitule «Ensemble, conservons nos milieux naturels». Souhaitons-leur le même succès qu'en 1994.

Chantiers de jeunes

L'objectif de ces chantiers est de faire participer les jeunes (plus de 18 ans) aux travaux d'entretien et de gestion de milieux naturels, tout en leur apportant des connaissances sur la nature. Ces travaux seront réalisés en étroite collaboration avec l'équipe technique professionnelle du Conservatoire.

VOUS ETES INTÉRESSÉ PAR UN CHANTIER?

PUBLIC : Jeunes de plus de 18 ans motivés par la découverte et la protection de la nature.
Nombre : 5 à 10 personnes

PÉRIODES :

Pâques (du 24 au 28 avril)
Entretien du bocage des prairies inondables d'Ouroux-sur-Saône (71) et mise en place des aménagements pédagogiques.
Été (du 21 au 25 août)
Entretien et restauration des bords du Doubs.
Automne (23 au 27 octobre)
Entretien de pelouses calcaires (21).

Inscriptions au CONSERVATOIRE :
80-71-95-55

Convention F.O.L.

Le Conservatoire et la Fédération des Oeuvres Laïques (F.O.L.) de Côte d'Or ont signé une convention de partenariat pour mettre en place un programme de visite des sites du conservatoire à destination des scolaires. La F.O.L. recherchera les classes intéressées et s'occupera de l'organisation. Le Conservatoire les accueillera avec ses conservateurs.

Exposition : «Les Milieux Naturels de Bourgogne»

L'exposition sur «Les Milieux Naturels de Bourgogne» du Conservatoire est toujours à votre disposition gratuitement. Nous vous rappelons qu'elle comporte 9 panneaux :

- Généralités Bourgogne,
- Les forêts,
- Les friches et falaises,
- Les bocages,
- Les fleuves et rivières,
- Les étangs et lacs,
- Les plaines inondables,
- Les marais et tourbières,
- Le Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons.

Alors si vous organisez une manifestation sur le thème de la nature ou si vous avez besoin d'un support pédagogique pour vos cours,... Elle est à votre disposition !

Vous pourrez également bénéficier d'ici quelques mois d'un «dossier pédagogique» complémentaire à l'exposition. Ce document est réalisé en collaboration avec l'Office Central de la Coopération à l'Ecole (O.C.C.E.).



Un des panneaux de l'exposition du Conservatoire sur les milieux naturels de Bourgogne.

B. Hyvernac

Concours Trophée du Sabot de Vénus

Le concours «élus» est différé pour cause d'élection municipale. Le concours «scolaire» est maintenu avec l'OCCE en ciblant les classes situées en zones naturelles importantes (ZNIEFF). ■

Bernard Hyvernac

À noter dans votre agenda:

Les Rencontres Régionales sur le Patrimoine Naturel de Bourgogne, manifestation annuelle du Conservatoire, auront pour thème «Le bocage» et se dérouleront dans le Charollais en octobre.

■ Journées de formation des Conservateurs bénévoles. Pour faire suite aux besoins de formation exprimés par les conservateurs bénévoles, le Conservatoire organise actuellement 3 sessions d'une journée dans 3 départements (71 : Réserve Naturelle de la Truchère-Ratenelle, le 1^{er} avril - 89 : Réserve Naturelle de Bois-du-Parc le 22 avril - 21 : Pelouses calcaires de Nantoux le 27 mai). Chaque session est pluridisciplinaire, c'est-à-dire que dans la même journée, les deux intervenants présenteront les aspects flore, faune (identification, méthodes de suivi,...).

■ Les Rencontres Nationales d'«Ecole et Nature» sont organisées cette année par «Bourgogne Ecole et Nature», réseau dont le Conservatoire fait partie. Cette manifestation aura lieu du 26 au 31 août 1995 à Saint-Agnan dans le Morvan. Le thème sera : Education à l'environnement, quelle efficacité ? Pour tout contact : B.E.N. Les Trois Cours, 21220 CURLEY Tél : 80-61-47-72

A VOIR - A LIRE

La cassette vidéo réalisée par France 3 Bourgogne et le Conseil Régional de Bourgogne «La Bourgogne : quelle nature ! » peut être prêtée par : l'O.R.E.B. 10, avenue Foch Résidence Le Manzarin 21000 DIJON Tel : 80-45-82-76

Sciences et Nature vient d'éditer deux affiches : l'une sur le bocage (flore, faune, paysage), l'autre sur une sélection de quelques plantes protégées de Bourgogne. Prix : 50 F Sciences et Nature - BP 50 - 71800 La Clayette

Le Conseil Régional de Bourgogne a ré-édité les affiches sur les mammifères et les oiseaux de Bourgogne. Elles seront diffusées dans les mairies et les écoles.

Une petite plaquette de sensibilisation au format original a été réalisée sur les marais tuffeux du Plateau de Langres (Haute-Marne) et du Châtillonnais, en partenariat avec le Conseil Régional de Champagne-Ardennes. Elle décrit les différents intérêts biologiques de ces milieux naturels particuliers à cette petite région française : géologie, flore, faune. Elle explique

également les travaux de restauration qui ont été menés en 1993 et 1994 en Haute-Marne et en Côte d'Or.

CONCOURS PHOTO SUR LES SITES NATURELS DE BOURGOGNE



Le site de la Combe Lavaux à Gevrey-Chambertin

Partez à la découverte de notre région en réalisant la meilleure photo d'un site naturel bourguignon!

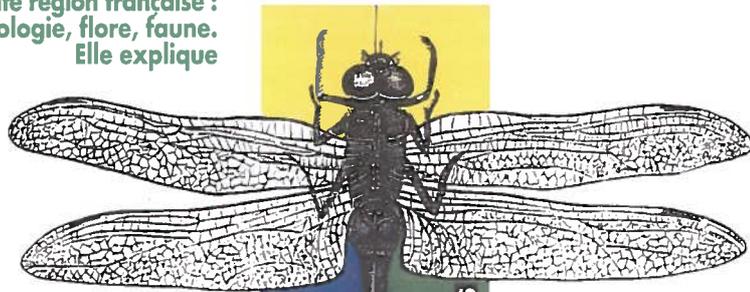
Le concours consiste en l'envoi au Conservatoire de 1 à 3 épreuves couleur papier, de format 20 x 30 environ, non montées (tirées à partir de négatif ou de diapositive) d'un ou plusieurs sites naturels de Bourgogne. Le site doit allier esthétique paysager et contenu naturel fort. La photographie doit être soignée (mise au point, exposition), avec une bonne composition, mettant en valeur le site. La légende doit apporter des informations sur le nom du site, vos impressions sur la nature observée.

Récompenses :

- pour le premier : un bon d'achat de 1000 F dans le magasin photo Daguet de Quétigny (ce magasin peut livrer par correspondance) et publication dans la carte de vœux 1996.
 - pour le second : un bon d'achat de 500 F dans ce même magasin.
 - pour le troisième : un bon d'achat de 100 F.
- Les trois photos primées seront publiées dans le Sabot de Vénus et rendues montées et encadrées par M. Daguet.

Conditions :

Concours gratuit, mais réservé aux adhérents à jour de leur cotisation (rappel : 50 F).
 Délai de remise des épreuves : 30 septembre 1995 au Conservatoire - BP 110 - 21803 Quétigny cedex.
 Au dos des épreuves doivent être mentionnées leur légende et les coordonnées du propriétaire.
 Les épreuves ne sont rendues que si le propriétaire nous les expédie avec une enveloppe de bon format affranchie et pré-adressée. Les autres seront conservées un an au Conservatoire ; ce dernier pourra avoir besoin d'utiliser certains clichés pour ses publications, les auteurs seront alors sollicités.



LES MARAIS
 TUFFEUX
 DU PLATEAU
 DE LANGRES
 ET DU
 CHATILLONNAIS



L'atlas des oiseaux nicheurs de l'Yonne est toujours disponible. A commander contre 150 F à : L.P.O. Yonne (GODY), 1 impasse du Chaudron, 89100 St Martin du Tertre - 86 64 21 36

La Caisse d'Épargne : un nouveau partenaire

Signature de la Convention par M. VARGEL (Membre du Directoire de la Caisse d'Épargne de Bourgogne) et M. CLAVIER (Président du Conservatoire), avec M. JOMAIN (Caisse d'Épargne).



A. Chiffaut

 **CAISSE D'ÉPARGNE**
DE BOURGOGNE

1, rond point de la Nation
B.P. 170 - 21005 DIJON Cedex

Le 21 janvier 1995, une convention a été signée entre le Conservatoire et la Caisse d'Épargne de Bourgogne. Cet établissement bancaire, très présent dans le tissu associatif local, était déjà notre banque. Aujourd'hui il contribuera en véritable partenaire au développement et à la valorisation des milieux naturels bourguignons. Cet accord intervient dans le cadre d'une convention signée au niveau national entre notre fédération Espaces Naturels de France et le Centre National des Caisses d'Épargne (CENCEP).

La Caisse d'Épargne apportera son concours à la diffusion de nos informations. Par sa publication de magazines, c'est l'ensemble du personnel et de la clientèle des agences qui sera sensibilisé à nos actions. De plus, elle nous accorde des facilités bancaires qui seront utiles pour gérer notre trésorerie. Enfin, au mois de mai 1995 les expositions d'Espaces Naturels de France «Parce que la Nature a du génie...» et du Conservatoire des

Sites Naturels Bourguignons «Les milieux Naturels de Bourgogne» circuleront dans les 4 plus grandes agences de Bourgogne (Dijon, Auxerre, Chalon-sur-Saône et Nevers). ■

Union Européenne, Etat,
Etablissements publics,...

Associations

Collectivités locales



G.O.D.Y.

CONSEIL GÉNÉRAL DE LA NIEVRE



A.O.M.S.L.



CONSEIL GÉNÉRAL DE LA CÔTE D'OR



AGENCE DE L'EAU SEINE-NORMANDIE



S.O.B.A. NATURE NIEVRE

COMMUNES :

- Merry/Yonne (89)
- St Moré (89)
- Voutenay/Cure (89)
- Givry (89)
- Sacy (89)
- Montceau Ragny (71)
- Plottes/Tournus (71)
- Dezize les Maranges (71)
- Talant (21)
- Cussey les Forges (21)
- Gevrey-Chambertin (21)
- Brochon (21)
- Couchey (21)
- Morey St Denis (21)
- Vosne-Romanée (21)
- Pommard (21)
- Marcilly sur Tille (21)
- Tillenay (21)
- Recey sur Ource (21)



Entreprises

- S.A.P.R.R.
- E.D.F.
- Lyonnaise des Eaux
- Caisse d'Epargne
- Sundstrand-France
- SEMCO
- C.H.de Tonnerre
- Solvay (Tavaux)



Agence de l'Eau Rhône méditerranée corse



SEMCO est l'imprimeur privilégié du Conservatoire pour sa gamme de papier recyclé ou traité sans chlore et parce que ses eaux usées sont épurées avant rejet.

SEMCO : l'imprimeur nature!



17, rue de Colmar - 21000 Dijon
Tél. : 80 71 29 32 - Fax. : 80 71 30 49

Numéro imprimé sur papier recyclé